



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

5, place de la Miséricorde, Lyon

Abonnement facultatif : 2 francs

Français ! rien que Français !
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

5, place de la Miséricorde, Lyon

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

du 3 mai 1896

CONVOCAION SPÉCIALE

Réunion des Sociétés de gymnastique et d'instruction militaire et des Sociétés de sauvetage, place des Terreaux, à midi 45 départ à une heure pour se rendre au cirque Rancy.

ORDRE DU DÉFILÉ

- I. — *Touristes Lyonnais* (Fanfare et Société); *Jeune France*; *Alsace-Lorraine*; *Lyonnaise*; Sauveteurs de Givors; Anciens Combattants de Crémieu.
- II. — Clairons. — *Française*; *Vigilante Fraternelle*; *Gauloise*; *Excursionnistes Lyonnais*; Sauveteurs volontaires du Rhône.
- III. — Drapeau de l'Association de Lyon et du Rhône et garde d'honneur.
- IV. — Clairons. — *Eclaireurs de l'Est* (Trompettes et Société); *Martiale*; *Avenir*; *Alerte*; *Volontaires Croix-Roussiens*; Compagnie maritime de sauvetage.
- V. — Clairons. — *Eclair* (Trompettes et Société); *Enfants du Rhône*; *Union Lyonnaise*; *Avant-Garde*; Sauveteurs médaillés du gouvernement.

ITINÉRAIRE

Place des Terreaux, rue de l'Hôtel-de-Ville, rue Grenette, rue de la République, rue de la Barre, pont de la Guillotière, place du Pont, rue Moncey, rue Pierre-Corneille, cirque Rancy.

PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE

- 1^o Marche, par la *Musique militaire* du 52^e de ligne;
- 2^o Compte rendu financier par M. Dubuy trésorier;
- 3^o Compte rendu moral, par M. F. Sanaoze, président;
- 4^o Distribution des diplômes aux sauveteurs signalés pour leur dévouement pendant les inondations de mars 1896.
- 5^o Remise d'une médaille aux anciens combattants de Crémieu et à la Société des Carabiniers de Givors.
- 6^o Election de onze membres du Comité;
- 7^o Allegro, par la *Musique militaire*.

FÊTE GYMNIQUE

Moniteurs généraux : MM. Rouch et Bédon, membres de la Commission technique de l'Association.

PREMIÈRE PARTIE

- I. — Mouvements d'ensemble de la fête d'Alger : *Française*.
- II. — Pyramides (pupilles) : *Eclair*.
- III. — Ensemble de boxe : *Jeune France*.
- IV. — Ensemble à mains libres (adultes) : *Avenir*.
- V. — Production spéciale : *Vigilante fraternelle*.
- VI. — Pyramides sans engins : *Alsace-Lorraine*.
- VII. — Escrime : *Excursionnistes Lyonnais*.
- VIII. — Pyramides à une échelle : *Gauloise*.

Michel Strogoff, marche par les trompettes des *Eclaireurs de l'Est*.

DEUXIÈME PARTIE

- I. — Mouvements avec rotation de poignets : *Touristes Lyonnais*.
- II. — Pyramides (pupilles) : *Union Lyonnaise*.
- III. — Ensemble de boxe : *Alerte*.
- IV. — Pyramides aux anneaux : *Enfants du Rhône*.
- V. — Préliminaires à mains libres : *Martiale*.
- VI. — Mouvements d'ensemble avec barres : *Eclaireurs de l'Est*.
- VII. — Production spéciale : *Volontaires Croix-Roussiens*.
- VIII. — Pyramides libres : *Avant-Garde*.

Hymne national et salut aux drapeaux.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE

Notre Association, arrivée à sa neuvième année d'existence (1888-1896), a reçu, dimanche, 3 mai, une éclatante récompense de ses longs efforts et de sa marche inébranlable vers le but national assigné à ses labeurs.

Nous enregistrons avec joie, dans ce Bulletin, le succès considérable de notre Assemblée générale de 1896, honorée de la présence des chefs éminents de l'armée et de l'enseignement.

Cinq mille personnes environ avaient répondu à notre invitation. L'affluence toujours grandissante de nos amis, que rien n'a pu distraire de leur devoir, est pour notre œuvre un gage de force et de vitalité; c'est aussi, pour tous, un puissant encouragement à persévérer dans l'accomplissement de notre tâche, entièrement vouée à la grandeur de notre chère France.

♣

La séance a été ouverte à deux heures un quart sous la présidence de M. Félix Sanaoze, président.

Sur l'estrade d'honneur avaient pris place avec lui : MM. Compayré, recteur de l'Académie; Bianconi, inspecteur d'Académie; Perret, conseiller de préfecture, représentant M. le préfet; Grellet-Dumazau, substitut du procureur général; Vial, inspecteur primaire; Louis Parant, secrétaire général de l'Union patriotique de l'Ain; M. le lieutenant-colonel Polonus; MM. Chambard-Hénon, Dontenville et Gourju, vice-présidents de l'Union patriotique du Rhône; Kœnig, secrétaire général; Berne et Grosset, secrétaires-adjoints; Dubuy et Hess, trésoriers; Bertet, commissaire général de la fête; MM. J. Abt, Besson (Pierre), Chabot, Desbat, Durand (Fleury), Tricaud, Tronchet, Wolf, membres du Comité.

A signaler, comme de coutume, la présence, en grand nombre, des présidents et des principaux membres de toutes nos Sociétés adhérentes: tir, gymnastique, instruction militaire, sauvetage, natation, anciens militaires, colombophilie, étudiants et lycéens, etc., etc.

S'étaient fait excuser :

M. le général de Gefrier, commandant la subdivision du Rhône et la place de Lyon; M. le lieutenant-colonel Cosson, président de l'Union Patriotique d'Indre-et-Loire; MM. Ernest Moullé et Rostaing, secrétaires généraux de la préfecture du Rhône; M. Martin, vice-président du Conseil de préfecture; M. Clédad, doyen de la Faculté des Lettres; M. Poirier, proviseur du Lycée de Lyon; M. Chevillard, adjoint au Maire; M. Cordier, secrétaire général de la Mairie centrale; M. le commandant Berthet, vice-président de la Société de tir de l'Armée territoriale; M. J.-B. Perrier, conseiller général et maire de Vaugneray; MM. Mangini, Cambefort, Pernezel; MM. Le Page, directeur de la Compagnie de l'Est de Lyon; Henri Recolin, sous-directeur des mines de Sain-Bel; Camille Vigoureux, président de l'Union sportive du Lycée Ampère, etc., etc.

La musique du 52^e de ligne, chef, M. Amette, sous-chef, M. Dupont, prêtait son concours artistique à notre Assemblée générale.

A l'ouverture de la séance, M. Dubuy, trésorier, donne lecture du compte rendu financier annuel.

COMPTE RENDU FINANCIER POUR L'EXERCICE

commençant le 1^{er} janvier 1895 au 31 mars 1896

RECETTES

Espèces en caisse au 1 ^{er} janvier 1895.....	491.23
Montant des listes des nouveaux souscripteurs pour l'année 1895.....	399.58
Montant des listes de renouvellement de souscriptions.....	4.363.87
Abonnements au bulletin mensuel.....	6 »
Vente d'insignes.....	4.75
Vente de médailles.....	11 »
Total.....	<u>5.276.43</u>

DÉPENSES

Frais de l'Assemblée générale de l'exercice 1894...	137.25
Frais de correspondance, entretien du mobilier, notes de gaz et de charbon et frais de recouvrements.....	357.75
Location, impôts et assurances de l'année 1895...	476.75
Honoraires d'employés et gratifications au concierge du local social.....	290 »
Frais d'impression du bulletin mensuel, circulaires, imprimés, etc.....	782.95
Frais de propagande.....	173.80
Notre souscription au Grand Concours international de Tir 1894.....	1.000 »
Allocation à l'Association Alsacienne-Lorraine pour sa fête de l'Arbre de Noël.....	50 »
Montant de notre cotisation annuelle à la Société des Amis de l'Université.....	50 »

Frais de délégation à l'inauguration du monument de Carnot à Nolay.....	35 »
Achat de médailles et insignes.....	534.80
Balance.....	1.388.13
Total.....	<u>5.276.43</u>

Espèces en caisse au 1^{er} janvier 1895..... 1.388.13

A la Caisse d'Epargne :

En réserve.....	1.550 »
Disponible.....	44.49

Total de notre avoir au 1^{er} avril 1896..... 2.982.62

Le président de l'Union Patriotique du Rhône prononce ensuite le discours suivant :

DISCOURS DE M. SANAÖZE

Messieurs,

Pour la première fois, à notre Assemblée générale annuelle, nous sommes honorés de la présence du chef le plus élevé de l'Université.

Notre vaste Association, fondée sur un sentiment commun, est animée du désir de servir utilement et sans phrases le recrutement de notre armée. Elle s'inspire également du patriotisme qui existe dans notre enseignement à tous les degrés; elle considère sa tâche comme le prolongement ou l'annexe du grand édifice de l'éducation française; elle aspire à travailler pour la noble cause de la nation en préparant la jeunesse aux devoirs du présent et de l'avenir.

Le témoignage de haute sympathie que nous donne aujourd'hui M. le Recteur de l'Académie sera accueilli par toute cette assistance avec une immense gratitude.

Que M. le Recteur veuille bien recevoir, au nom de l'Union patriotique et de tous ses membres, l'expression de nos remerciements les plus sincères et les plus respectueux.

Nous remercions aussi tous les amis fidèles dont les cotisations ou l'appui moral nous permettent de propager les bienfaits de notre institution. En première ligne, nous citerons la préfecture du Rhône, l'administration académique et la mairie centrale; les présidents et les membres de toutes nos Sociétés de tir, de gymnastique, de colombophilie, de sauvetage et d'anciens militaires dont l'abnégation et le dévouement sont dignes des plus grands éloges.

Nous n'aurions garde d'oublier la presse lyonnaise si dévouée à notre œuvre d'intérêt national, ainsi que MM. Rancy et Darties, qui, par leur générosité, contribuent largement à l'organisation brillante de notre Assemblée générale.

Comme les années précédentes, nos délégations ont été nombreuses.

Les Sociétés de tir de Luon, de Givors, de l'Armée territoriale, des Tireurs du Rhône, de Rive-de-Gier, St-Chamond, les Sociétés de Gymnastique, les Enfants du Rhône, la Jeune France et les Touristes lyonnais de Villeurbanne, les Touristes lyonnais (section centrale), l'Association de gymnastique de Lyon et du Rhône, la Française, l'Avenir de Lyon, l'Union Lyonnaise, la Martiale, les Excursionnistes Lyonnais, la Stéphanoise et l'Espérance de St-Etienne, les Volontaires Croix-Roussiens, la Lyonnaise, l'Eclair et la Gautoise de Vaise, l'Union sportive du Lycée Ampère, et d'autres organisations telles que les Amis de l'Université, les Mobiles du Rhône, l'Arbre de Noël des Alsaciens-Lorrains, les Anciens élèves de Joinville-le-Pont, les Anciens soldats du 22^e, les Anciens Combattants, la Fédération Colombophile, etc., etc., ont reçu nos encouragements ou ont été subventionnés ou récompensés par nous.

Nous signalerons plus particulièrement notre délégation au Congrès des Sociétés patriotiques de l'Ain Nantua (août 1895), le voyage presque triomphal de nos délégués français aux fêtes inoubliables de Prague, le succès des gymnastes lyonnais à Alger, notre présence aux fêtes de Sathonay (25^e anniversaire du

départ des Mobiles du Rhône), enfin notre pèlerinage annuel au monument de notre regretté et vénéré Anstett, en compagnie des Engagés Volontaires de 1870-71.

Plusieurs adhésions nouvelles se sont produites au cours de cette année, notamment celles de la Fraternelle de Fontaines-sur-Saône, l'Alerte de Lyon, la Section des Touristes lyonnais de Tarare.

Ainsi que vous avez pu le constater, notre situation est toujours florissante. Le compte rendu qui vient de vous être communiqué indique même une sensible augmentation sur les budgets précédents. C'est donc avec confiance que nous pouvons envisager l'avenir.

L'événement capital de l'exercice écoulé est, sans conteste, l'initiative prise par notre Union Patriotique d'ouvrir officiellement la période d'exécution des plaques commémoratives cantonales destinées à garder à jamais les noms des Enfants du Rhône qui ont succombé en 1870-71.

Notre projet est entré définitivement dans la voie de la réalisation; il a rencontré dans le département tout entier un écho retentissant. La statistique funèbre et glorieuse est venu révéler les détails émouvants de cruelles souffrances héroïquement supportées.

Grâce au concours unanime de la presse lyonnaise, une quantité de communes ont déjà répondu à notre appel. Leurs souscriptions, jointes à celles de la Chambre de commerce, des Sociétés de Secours mutuels, d'anciens militaires et des particuliers sont venues démontrer chaque jour avec éloquence à quel degré de considération est portée notre proposition.

La souscription la plus récente est celle de notre dévoué président d'honneur, M. F. Brunot, qui s'est inscrit pour une somme de 50 fr.; l'Assemblée générale sera certainement heureuse d'associer ses remerciements chaleureux à ceux qui lui ont été adressés au nom du Comité. (*Applaudissements.*)

Déjà nous avons confié l'étude artistique et matérielle de ces modestes monuments à nos amis Pagny, l'auteur du groupe de la Défense, et Joseph Dubuisson, architecte, officier de l'Instruction publique.

En attendant que nous puissions soumettre à votre approbation le projet actuellement en préparation, nous proclamons aujourd'hui le principe même de la création des plaques commémoratives cantonales et nous sommes convaincus que vous affirmez avec nous sa profonde portée morale.

Il doit se dégager hautement de cette réunion la volonté absolue de faire revivre les noms des plus humbles des morts de cette guerre néfaste dont les conséquences pèsent encore si lourdement sur ce grand et généreux pays, qui représente le droit impérisable contre la force brutale.

L'inscription définitive des noms sur ces tables d'honneur posthumes sera faite au grand jour et avec le contrôle de l'opinion publique, qui sera notre arbitre, après nous avoir prodigué les encouragements les plus chaleureux et les marques de sympathie les meilleures et les moins équivoques.

Nous avons une ferme confiance dans le patriotisme de la municipalité lyonnaise pour obtenir son appui moral et effectif dans une œuvre qui, en rappelant les pages d'une sombre mais glorieuse histoire, restera l'honneur même de Lyon et du département.

Notre Conseil municipal s'est associé à bon droit et d'une façon spontanée aux manifestations du 25^e anniversaire de la levée du siège de Belfort et nous sommes certains qu'après un nouvel examen, il saura se placer au premier rang des communes du Rhône qui veulent glorifier l'héroïsme et l'abnégation de leurs enfants.

Le département de l'Ain nous a déjà devancés depuis deux ans; celui de l'Isère est entré récemment dans la même voie. Le canton de Crémieu inaugurerait un monument analogue le 11 août 1895.

Nous avons convié à cette réunion la Société des Anciens Combattants de ce canton; elle compte parmi

ses membres non seulement des survivants de Reichshoffen; de Metz et de Gravelotte, mais des soldats qui ont fait les campagnes du Sénégal, du Tonkin et du Dahomey. Aussi le Comité de l'Union Patriotique leur a-t-il décerné une médaille grand module destinée à être fixée désormais à leur drapeau; elle leur rappellera la solidarité qui doit exister entre tous les Français lorsqu'il s'agit de la Patrie.

D'autres récompenses seront aussi remises tout à l'heure aux membres de nos trois Sociétés de sauvetage de Lyon et de celle de Givors, qui ont exposé leur vie pendant les dernières inondations.

Nous ne pouvons mieux terminer ce compte rendu qu'en nous associant aux félicitations chaleureuses qui leur ont été adressées par M. le Préfet du Rhône et M. le Maire de Lyon.

Nous en sommes d'autant plus heureux que le père du président actuel de l'Union Patriotique du Rhône était un sauveteur émérite et s'appelait François Sanaoze.

En ce qui nous concerne, Messieurs, nous continuerons à travailler pour mériter l'estime des honnêtes gens et des vrais patriotes, afin que le jour où surgirait le formidable « Qui vive? », dont nous pouvons être menacés, nous puissions répondre d'une façon unanime: « France! »

(*Longue salve d'applaudissements.*)

REMISE DES DIPLOMES AUX SAUVETEURS

A ce moment, les membres des trois Sociétés de sauvetage de Lyon, plus les délégués de celle de Givors, précédés de leurs quatre drapeaux, viennent se masser devant l'estrade d'honneur.

Derrière les sauveteurs, et les encadrant complètement, se placent les drapeaux de 25 Sociétés de gymnastique, ayant au centre, le superbe drapeau de l'Association départementale, offert, le 29 septembre 1895, par la municipalité de Lyon. Le spectacle est vraiment imposant.

M. Koenig, secrétaire général, procède alors à l'appel des sauveteurs désignés, par leur Société respective, à l'effet de recevoir un diplôme de l'Union Patriotique du Rhône pour le dévouement dont ils ont fait preuve pendant les crues de 1896.

Chaque président se présente pour retirer les diplômes de sa Société.

En voici la liste complète :

SAUVETEURS DU RHONE MÉDAILLÉS DU GOUVERNEMENT

Joseph Dénoyelle; Etienne Chevallier; Adolphe Moine; Joseph Poulet; Jacques Gire; Félix Exalty; Francisque Durand; Irlande; François Thollon; Epiphane Mage; Jacques Opinel; Louis Bracco; Dépine; Eugène Déchenaux; Félix Brudon; Louis Dupin.

COMPAGNIE MARITIME DE SAUVETAGE DU RHONE

Gabriel Torta; Jean Geoffray; Joanny Entresangle; Valentin Mauranne; Georges Guillermin; Laurent Vagnon; Frédéric Rolland; Auguste Knittel; Sudy-Martin; Armand Pommier; Claude Puthod-Arbéran; Georges Aubert; Jean-Baptiste Villecourt; Jean-Louis Perrin; Pierre Potter; Claude Dupuy; Simon Marchand; Louis Achard; Charles Mary; Emile Carron.

COMPAGNIE ACTIVE DES SAUVETEURS VOLONTAIRES DU RHONE

de Mourgues; Serpeaux; Charles Favre; Delange; Claude Chaboud; Christophe Carlin; Pétrus Lascour; Laurent Guillard; Charles Piédoz.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE GIVORS

Antoine Champin; Jean Thonnérioux; Jean-Henri Motinot.

ARRIVÉE DE M. LE GÉNÉRAL GOUVERNEUR

Pendant que s'achève la remise des diplômes aux sauveteurs, M. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon, commandeur de la Légion d'honneur, fait son entrée; il est escorté de M. le capitaine Lebrun, officier d'ordonnance.

La musique du 52^e joue *la Marseillaise*; tous les assistants sont debout et découverts. Une magnifique ovation salue le chef du 14^e corps; on sent visiblement que la foule, en dehors du sentiment de respectueuse sympathie qui s'attache à sa personne, acclame en lui l'armée, gardienne fidèle de la loi et sentinelle vigilante pour la sécurité extérieure de la Patrie.

En termes élevés, M. Sanaoze, président, lui exprime la profonde gratitude de l'*Union Patriotique du Rhône* et lui présente les Sociétés groupées avec leurs drapeaux dans la piste.

M. le général Zédé occupe dès lors le fauteuil de la présidence.

Sur la prière de M. Sanaoze, M. le gouverneur remet lui-même la médaille décernée à la Société des Anciens Combattants du canton de Crémieu, pour avoir mené à bien la création d'un monument cantonal aux morts de 1870-71. M. le général Zédé donne l'accolade à M. Pernice, président de cette Société, et cette touchante démonstration redouble l'enthousiasme de l'assistance qui déborde en bravos chaleureux.

Il remet également une médaille à M. Félix Bal, président des *Carabiniers* de Givors — la plus ancienne Société de Tir de France — que son dévouement a placé aussi à la tête de la plupart des Sociétés de Givors.



C'est maintenant le tour des gymnastes.

En leur nom, M. Chambard-Hénon, président de l'*Association de gymnastique de Lyon et du Rhône*, remet à M. Koenig, secrétaire général, en prononçant quelques paroles sympathiques et émues, des palmes académiques en brillants, acquises à la suite d'une souscription entre les Sociétés composant l'Association.

Cet hommage de gratitude envers l'ancien secrétaire général de la 20^e Fête fédérale (Lyon 1894) est unanimement applaudi.

La fête gymnique a commencé aussitôt après cette manifestation amicale.

LA FÊTE GYMNIQUE

Avec un entrain remarquable, nos Sociétés de gymnastique ont exécuté de point en point le programme publié plus haut; elles ont été vivement applaudies de toute l'assistance et, en particulier, de toutes les personnes placées sur la tribune officielle.

Leurs exercices variés d'adultes et de pupilles produisent une excellente impression, bien que la limitation du temps (cinq minutes par Société) ne leur permette pas de se faire valoir dans leur travail aux appareils (barres parallèles, barre fixe, anneaux, cheval avec arçons, etc.).

Mentionnons, en passant, le brillant succès de la Fanfare de trompettes des *Eclaireurs de l'Est*.

L'hymne national et le salut aux drapeaux ont clos cette belle réunion, aux acclamations enthousiastes de l'assistance, toute vibrante d'un souffle réconfortant de patriotisme.

LES VOTES.

Avec l'approbation du compte rendu moral et financier, le vote pour l'élection de onze membres du Comité a donné les résultats suivants:

Ont été élus:

MM. BÉNASSY, BERTET (Louis), BESSON (Pierre), DESBAT, DUBUY, FONTAINE, GROSSET, SANAOZE (Félix), membres sortants rééligibles.

Membres nouveaux: MM. ANSTETT (Philippe), professeur à l'École normale d'instituteurs de Lyon;

Gouverne, maire de St-Cyr-au-Mont-d'Or; Reybet (Frédéric), commerçant.

Ces trois nouveaux membres sont élus en remplacement de MM. Bouillin, Delaunay et Privet, démissionnaires.

Œuvre des Plaques Commémoratives

1^{re} liste des souscriptions versées à l'Union Patriotique du Rhône pour l'arrondissement de Lyon.

Chambre de Commerce de Lyon, 100 fr. — *Union Patriotique de l'Ain*, 25 fr. — Commune de Saint-Jean-de-Toussas, 5 fr. — Commune de Saint-Rambert-l'Île-Barbe, 20 fr. — *Association de gymnastique de Lyon et du Rhône*, 21 fr. — Commune de Saint-Romain-en-Gal, 20 fr. MM. Blanc, 5 fr.; Gonin-dard, 5 fr. — 20^e *Société de Secours Mutuels*: MM. Gauthier, 1 fr.; Touny, 1 fr.; Conte, 1 fr.; souscripteurs divers, 5 fr. 55; total, 8 fr. 55. — 60^e *Société de Secours Mutuels*, collecte, 5 fr.; 49^e *Société de Secours Mutuels*, 202 fr. 25; *Société Fraternelle des Engagés volontaires de 1870-71*, 100 fr. — MM. Musy Pierre, 20 fr.; Musy Jules, 5 fr.; Milliet, 10 fr.; Burdin, 5 fr.; Dupuy, 2 fr.; Aimard, 1 fr.; Trunel, 5 fr.; 270^e *Société de Secours Mutuels*: MM. A. Chevalier, 1 fr.; Praz, 1 fr.; Dulac, 1 fr.; souscripteurs divers, 5 fr. 25; total, 8 fr. 25. — MM. Poizat Claude, 5 fr.; Blanc Lucien, 5 fr.; Chavassieux, 5 fr. — 176^e *Société de Secours Mutuels*: MM. Virouze, 1 fr.; Roesch, 1 fr.; Béchet, 1 fr.; souscripteurs divers, 6 fr. 50; total, 9 fr. 50. — 135^e *Société de Secours Mutuels*: MM. Toquet, 1 fr.; Dubost, 2 fr.; Guichard, 5 fr.; Pintal, 1 fr.; Couderc, 1 fr.; Grandjean, 1 fr.; Bonniol, 1 fr.; Dandin, 2 fr.; Bernard, 2 fr.; Buy, 1 fr.; Curtet, 1 fr.; Bernard, 1 fr.; Garbit, 2 fr.; Voillat, 1 fr.; Bador, 1 fr.; Deshayes, 2 fr.; Vernailleux, 2 fr.; Bonnot, 1 fr.; Lentillon, 1 fr.; Dubost, 2 fr.; Rocco, 1 fr.; Lyon, 2 fr.; J. Grandjean, 1 fr.; Rabut, 1 fr.; Greifer, 1 fr.; Sagaimorte, 1 fr.; Dunois, 2 fr.; Giboudot, 1 fr.; P. Grandjean, 2 fr.; Bonin, 1 fr.; Rousselleux, 1 fr.; Chazal, 2 fr.; Perrier, moblot, 1 fr. 50; Perret, 1 fr.; Michon, 2 fr.; Bouvier, 1 fr.; Givre, 1 fr.; Naboth, 1 fr.; Thévenet, 1 fr.; Ailloud, 1 fr.; Tamani, 1 fr.; Guichard père, 2 fr.; Sabine Dumas, 1 fr.; Rivière, 1 fr.; Jennet, 3 fr.; souscripteurs divers, 9 fr.; total, 73 fr. 50. — *Compagnie de Sauvetage du Rhône*, 20 fr. — M. J. Landry (collecte), 32 fr. — M. Deprez, 0 fr. 75. — Syndicat des inventeurs réunis à Lyon, 20 fr. 85. — 210^e *Société de Secours Mutuels* (collecte), 12 fr. 50; MM. de Saint-Olive, 10 fr.; Polonus, 5 fr.; de Gavaret, 1 fr.; Heintz, 5 fr.; de Terrebasse, 5 fr.; Gui, 1 fr.; Gourd, 5 fr.; Grimaud, 1 fr.; Damiron, 1 fr.; J. Serasset, 1 fr.; veuve Serasset, 1 fr.; Pedro Dupont, 5 fr.; Bellet, 2 fr.; Rogemond, 1 fr.; *Société de Secours aux blessés militaires (Croix Rouge)*, 50 fr.; 8^e *Société de Secours Mutuels*: MM. Pallard, 2 fr.; Pélissier, 1 fr.; Thollon, 1 fr.; Cazin, 1 fr.; Gesse, 1 fr.; Choron, 1 fr.; souscripteurs divers, 10 fr. 35; total, 17 fr. 35. *Société de Viticulture de Lyon*, 25 fr.; *Association des anciens Elèves de l'École Centrale Lyonnaise*, 20 fr. — Commune de Vaugneray, 25 fr. — M. Perrier, maire de Vaugneray, 10 fr.; Réunion des Républicains du 6^e arrondissement, 35 fr. 50; Commune de Longessaigne, 25 fr.; Commune de La Mulatière, 10 fr.; *L'Estafette Lyonnaise* (Société Colombophile): MM. Tardy, 5 fr.; Jaillot Adolphe, 1 fr.; souscripteurs divers, 4 fr.; total, 10 fr.; Commune de Rontalon, 10 fr.; 67^e *Société de Secours Mutuels* (collecte) 8 fr. 50; M. Brunot, président d'honneur de l'*Union Patriotique du Rhône*, 50 fr.

TOTAL DE LA 1^{re} LISTE DE SOUSCRIPTION: 1.097 fr. 50.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ

Réunion mensuelle du 21 avril.

A l'ouverture de la séance, M. Sanaoze, président, s'exprimant au nom du Comité, adresse des félicitations cordiales à M. Koenig, nommé officier d'académie, à Alger, le 6 avril, par M. le ministre de l'Instruction publique.

NOUVELLE ADHÉSION

L'*Alerte*, société de gymnastique et de tir du 3^e arrondissement de Lyon, est admise à faire partie de l'*Union Patriotique du Rhône*.

DEMANDES DE PRIX

Des prix sont votés à la Société des Carabiniers de Givors pour son concours de 1896.

Suivant les précédents établis, une demande concernant un concours de tir réduit est écartée par la question préalable.

DÉLÉGATIONS

M. Berne, président des *Anciens Mobiles du Rhône*, fait le compte rendu des fêtes de l'anniversaire de la levée du siège de Belfort (5-6 avril).

L'*Union Patriotique du Rhône* sera représentée, le 26 avril, au festival gymnique de Fontaines.

FÉLICITATIONS

Sur la proposition du président, le Comité vote des félicitations chaleureuses et unanimes à l'*Association de gymnastique de Lyon et du Rhône*, et aux cinq sociétés de Lyon qui ont participé au concours d'Alger où elles ont remporté des succès remarquables.

Par décision du Comité de permanence d'Alger, M. Koenig a été nommé secrétaire du jury d'études et, à ce titre, chargé de présenter un rapport d'ensemble sur le fonctionnement et l'organisation de la 22^e Fête fédérale de l'*Union des Sociétés de gymnastique de France*.

LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

De nombreuses souscriptions sont versées au trésorier spécial, M. Hess. La première liste sera prochainement communiquée aux journaux.

A ajouter aux noms lyonnais celui de M. Eugène-Paul Sauzet, docteur en droit, tué le 30 novembre 1870, à Villiers-sur-Marne, à l'âge de 30 ans (136^e de marche).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est définitivement fixée au 3 mai, au cirque Rancy.

Le Comité adopte le programme intégral de cette réunion à laquelle assisteront les autorités civiles et militaires.

Membres sortants soumis à la réélection: MM. Bénassy, Bertet (Louis), Besson (Pierre), Desbat, Dubuy, Fontaine, Grosset, Sanaoze.

Trois membres démissionnaires à remplacer.

La séance est levée à 10 h. 40.

Réunion mensuelle du 19 mai.

Sous la présidence du doyen d'âge, le Comité a procédé à l'élection du Comité pour 1896.

Voici la composition actuelle du Comité:

Président d'honneur: M. F. Brunot;

Président: M. Sanaoze (Félix);

Vice-présidents: MM. Polonus, Dontenville, Chambard-Hénon, Fontaine et Gourju;

Secrétaire général: M. D. Koenig;

Secrétaires adjoints: MM. Berne, Anstett et Grosset;

Trésoriers: MM. Dubuy et Hess;

Membres du Comité: MM. Abt (J.), Bénassy, Bertet (Louis), Besson (Pierre), Chabot, Desbat, Durand (Fleur), Gouverne, Landry, Maynard, Mancardi (Paul), Mermet, Reybet (Frédéric), Camille Roy, Tricaud, Tronchet, Wolf.



La deuxième partie de la séance a lieu sous la présidence de M. Sanaoze, qui remercie le Comité au nom de tous les membres du bureau.

Lecture est donnée de la lettre et de la délibération de la municipalité de Belfort, insérées au présent bulletin; puis d'une lettre de M. le général Zédé, et de celles des *Anciens Combattants de Crémieux*, de l'*Alerte de Lyon*, de l'Exposition de l'hygiène et des arts de l'Enfance, des Volontaires de 1870-1871, etc., etc.

Une médaille grand module est votée à la Société des *Régates Lyonnaises* pour son concours du 14 juin.

Le Comité se fera représenter à la distribution des prix des *Carabiniers* de Givors (25 mai) et à la fête des Sauveteurs de cette même ville (7 juin).

La première liste des souscriptions versées pour les Plaques commémoratives (arrondissement de Lyon) s'élève à 1.097 fr. 50.

Des remerciements sont votés à MM. Darties, Dubuy et Clouzet, à l'occasion de l'Assemblée générale.

La séance est levée à dix heures et demie.



Notre Association a été heureuse d'apprendre que le président de l'*Union Patriotique du Rhône*, M. Félix Sanaoze, a reçu une médaille d'argent à l'occasion de l'Exposition universelle et coloniale de Lyon (1894).

Au nom de tous nos adhérents, des félicitations chaleureuses lui sont adressées par le Comité tout entier.

A BELFORT

(5-6 Avril 1896)

Tous nos adhérents ont certainement lu dans les journaux quotidiens la relation détaillée du pèlerinage accompli à Belfort par les Anciens Mobiles du Rhône, du Doubs, de la Haute-Saône, de la Haute-Garonne, etc., à l'occasion du 25^e anniversaire de la levée du siège.

Un immense cortège s'est rendu au cimetière du Vallon où reposent les braves défenseurs.

Le défilé s'est arrêté au passage sur la place d'Armes, devant le monument de Mercié, *Quand même!* qui symbolise si bien l'héroïque résistance de la vaillante cité alsacienne. Là, les enfants des écoles ont chanté la *Marseillaise* et le *Rhin Allemand*:

Où le père a passé passera bien l'enfant!

A l'arrivée au cimetière, toutes les musiques ont entonné l'air: *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine*, puis les discours ont commencé.

M. Schneider, maire de Belfort, a terminé ainsi son éloquent discours:

« O France! ma Patrie! Tu es là toute entière avec nous. Nous voyons ton image en ce glorieux drapeau du siège; nous entendons tous les battements de ton cœur! Notre joie est grande, malgré les amertumes du passé, car tu t'es réveillée calme, tranquille, confiante dans l'avenir, et nos patriotiques espérances, emportées par delà les monts par le souffle puissant du Lion de Belfort, seront pieusement recueillies par nos frères exilés, qui pleurent toujours l'absence de leur mère chérie, la France! »

DISCOURS DE M. BERNE.

Président des *Anciens Mobiles du Rhône*.

Messieurs,

Les anciens mobiles du Rhône, représentés par les sociétés de tout le département: Lyon, canton de Villefranche, du Bois d'Oingt, de Vaugneray, d'Anse, de Beaujeu, de Belleville, de Tarare, apportent le pieux hommage de leur souvenir à leurs compagnons d'armes qui sont tombés à Belfort, il y a vingt-cinq ans, pour la défense du pays.

C'est en foule qu'ils sont venus accomplir ce pieux pèlerinage patriotique et, à côté de ceux qui sont ici, plus nombreux encore sont tous ceux qui, regrettant de ne pouvoir se joindre à nous, nous ont dit qu'ils nous suivraient par le cœur, que leur pensée serait présente au milieu de leurs camarades.

C'est pour cela que le département du Rhône et la ville de Lyon ont voulu s'associer à nous dans la personne de leurs représentants les plus autorisés.

Nous n'avons pas attendu ce vingt-cinquième anniversaire pour honorer la mémoire de nos morts. Tous leurs frères d'armes ont voué à cette mémoire un culte inaltérable et nos organisateurs de sociétés d'anciens mobiles ont précisément pour but principal de perpétuer le souvenir des amis disparus en faisant déposer chaque année sur ce

monument un témoignage de notre admiration et de nos regrets.

Ce qui donne à la manifestation d'aujourd'hui une solennité particulière, un caractère grandiose, c'est la présence de M. l'Administrateur du Territoire de Belfort, du Maire et du Conseil municipal, de la foule immense qui se presse au pied de ce monument.

Nous leur sommes profondément reconnaissants de l'hommage qu'ils rendent ainsi aux nobles martyrs qui reposent dans ce cimetière, comme nous sommes reconnaissants à M. le Prêtre du Rhône, à M. le Maire de Lyon, à la Municipalité lyonnaise d'avoir bien voulu donner plus d'éclat à cette cérémonie par le témoignage de leur haute sympathie.

Et, du reste, Messieurs, l'accueil inoubliable qui nous est fait, les ovations qui éclatent de toutes parts sur le passage de nos drapeaux, ne s'adressent-ils pas plus particulièrement à ces innocentes victimes d'une guerre follement entreprise, à ces obscurs et jeunes héros moissonnés au printemps de la vie, dont le trépas prématuré a mis fin à tant de rêves de jeunesse, à tant de joies attendues, à tant de bonheurs légitimement espérés, et brisé le cœur de tant de sœurs et de tant de mères.

Nous qui avons partagé avec eux, en défendant ces remparts, toutes les angoisses et toutes les douleurs de l'année maudite, qui avons été témoin de leur vaillance, de leur amour passionné pour la Patrie, de leur héroïque attachement au devoir, comment pourrions-nous maîtriser l'émotion qui nous étreint en nous retrouvant, après un quart de siècle, en ce lieu de silence et de paix, devant ce mausolée qui évoque tant de souvenirs et à quelques pas de la nouvelle frontière que nous a créée la destinée ?

Ce qui rend cette émotion plus poignante encore, c'est la comparaison qui se présente naturellement à nos esprits, entre la ville en fête, cet enthousiasme de tous les cœurs, ces acclamations patriotiques qui nous ont accueillis et cette même ville de Belfort, il y a vingt-cinq ans, avec ses édifices troués, ses maisons effondrées, son sol fouillé et labouré par les obus et les bombes, ses hôpitaux encombrés de malades et de blessés, le sifflement des projectiles, les sinistres lueurs de l'incendie et la mort guettant sa proie à chaque carrefour. Quel contraste ! notre pensée franchissant immédiatement cet espace de temps, nous revivons en un instant cette longue période de 103 jours de tristesse, de froid, de fatigues, de misères et de privations de toutes sortes que la vaillante population belfortaine supportait avec une si héroïque résignation.

Nous nous souvenons de cette pluie de fer que 73 jours durant, nuit et jour, sans repos ni trêve, les canons allemands vomissaient avec la rage de l'impuissance, avec un raffinement de fureur toujours croissant sur l'héroïque cité qui commettait le crime de se défendre et qui devait avoir l'honneur de tirer le dernier coup de canon de cette longue et douloureuse campagne.

Nous nous souvenons de nos chefs vénérés, du colonel Denfert, une des gloires les plus pures du Livre d'or de nos illustrations militaires et, à côté de lui, des Thiers, des Begombert, des de la Laurencie et de tant d'autres dont les noms méritent d'être précieusement recueillis par la postérité.

En voyant ces drapeaux qui flottent aujourd'hui joyeusement à toutes les fenêtres, nous nous reportons au drapeau de l'Hôtel de Ville pendant le siège, à cette loque glorieuse que des milliers d'obus ont lacérée sans pouvoir la détruire.

On eût dit qu'il symbolisait l'invincible résistance de cette ville admirable, défiant les plus douloureuses épreuves, du moment où il s'agissait de sauvegarder sa liberté et son honneur.

Ah ! nous pouvons nous consoler à la pensée que toute cette abnégation, que tous ces sacrifices n'ont pas été perdus.

Grâce au sang généreux de ceux de nos camarades qui dorment ici le dernier sommeil, grâce à l'énergie et au patriotisme de la population de Belfort, nous avons eu l'immense joie d'éviter à ce lambeau de notre chère Alsace le sort qu'on eût pu lui imposer.

L'héroïque résistance de Belfort vivra dans l'histoire de l'année terrible comme une brillante éclaircie dans l'horizon sombre de la défaite.

Ce sera un nom glorieux de plus inscrit dans nos fastes militaires à côté de Nuits, de Champigny, de Coulmiers et de bien d'autres encore.

Mais la valeur des jeunes héros dont nous célébrons la mémoire aura fait plus encore. Chaque année ce monument reçoit la pieuse visite des réservistes et des conscrits.

Ils viennent s'inspirer du noble exemple de leurs aînés et apprendre d'eux comment on meurt glorieusement pour son pays. C'est par de tels souvenirs et de tels pèlerinages que

leurs cœurs s'affermissent et s'élèvent pour être un jour à la hauteur des suprêmes sacrifices.

Et c'est ainsi, dans la sublime abnégation de ces obscurs, qu'ils viennent chercher ici une semence généreuse que l'avenir se chargera de féconder.

Cette semence a déjà porté ses fruits ; la jeune génération à qui nous avons appris, hélas ! ce que coûte l'imprévoyance, s'exerce chaque jour, dans nos sociétés de gymnastique et de tir, pour se préparer à accomplir utilement les tâches futures, le jour où la patrie aura besoin d'elle.

Le pays a également repris conscience de lui-même, en même temps que ses efforts à la patience et sa persévérance, relevaient son prestige à l'étranger et lui méritaient de précieuses alliances.

Notre armée a prouvé ce dont elle est capable en agrandissant notre patrimoine d'outre-mer par les brillantes campagnes de la Tunisie, du Tonkin, du Dahomey et surtout par celle de Madagascar où nos soldats ont montré des qualités de courage et d'endurance qui ont fait l'admiration du monde entier.

Honneur à vous, vénérés compagnons d'armes qui dormez depuis un quart de siècle dans le cimetière du Vallon ! Honneur à vous aussi, combattants du Mont, dont nous réunissons aujourd'hui solennellement la dépouille de l'un d'eux à celles de ses camarades pour l'associer désormais aux mêmes hommages et au même culte.

En déposant sur votre modeste tombeau ces couronnes, que nous apportons du pays natal, qui ont conservé comme un parfum des foyers où votre absence laisse un vide si cruel, nous consacrons votre immortalité.

Vos noms, plus heureux que les nôtres qui disparaîtront avec nous, pour la plupart, seront transmis à la postérité la plus reculée puisque bientôt des plaques commémoratives, érigées dans chacun de nos cantons, les inscriront en lettres d'or pour servir d'exemple aux générations futures.

Votre mémoire nous indiquera la route à suivre pour rendre à notre pays son ancienne grandeur.

Jusqu'à ce qu'il se lève enfin le jour où se réaliseront nos plus chères espérances, jusqu'à ce que l'on ne puisse plus dire que la Force doit primer le Droit, nous entendons votre voix nous dicter nos devoirs. Et nous lui obéirons, chers et honorés frères d'armes, car les années écoulées n'ont pas altéré nos sentiments.

Nos lêtes ont blanchi, nos rangs se sont éclaircis, mais l'émotion profonde que nous ressentons en face de ce monument, nous apprend une fois de plus que nos souvenirs sont inaltérables, que la blessure reçue ne peut se cicatriser et que si le temps apaise bien des douleurs, il est des deuils qu'il ne saurait effacer.

Sachons donc écouter avec résignation les chants de triomphe de nos voisins célébrant leurs anniversaires.

Des manifestations comme celle d'aujourd'hui où nous voyons la grande âme de la patrie planer immortelle au-dessus de ces tombes sont propres à raffermir nos cœurs et à les ouvrir à tous les espoirs.

Retrempés par le pieux devoir que nous venons d'accomplir, nous affirmons solennellement, au pied de ce monument, notre foi inébranlable dans les destinées de notre pays.

A l'exemple de ces vaillants qui, n'écoutant que leur courage et la voix du devoir, ne connaissent pas de division devant l'ennemi, nous resterons étroitement unis sous les plis du drapeau tricolore, l'étendard de la civilisation et de la liberté.

Le lundi, 6 avril, a eu lieu un banquet de 2,500 personnes au cours duquel M. Berne, délégué de l'Union Patriotique du Rhône, a remis à la municipalité de Belfort, en la personne de M. Schneider, maire, la médaille de vermeil votée par le Comité de notre Association, dans la réunion du 17 mars 1896.

Cette décision a valu à l'Union Patriotique du Rhône, la lettre et la délibération suivantes :

MAIRIE DE BELFORT (HAUT-RHIN)

Belfort, le 7 mai 1896.

Monsieur le président de l'Union patriotique du Rhône. J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, une copie de la délibération du Conseil municipal, en date du 29 avril dernier, par laquelle il me charge de vous exprimer ses sentiments de reconnaissance pour la superbe médaille que vous avez bien voulu me faire parvenir pour la ville de Belfort, par l'intermédiaire de M. Berne, président de l'Association fraternelle des Anciens Mobiles du Rhône.

Cette médaille sera déposée au musée de notre ville où elle rappellera l'inoubliable souvenir des fêtes patriotiques qui ont eu lieu le 5 et 6 avril et qui ont resserré les liens d'amitié existant entre le département du Rhône, la ville de Lyon et notre cité.

Je joins mes remerciements personnels à ceux exprimés par le Conseil municipal pour l'hommage fait à la Ville de Belfort par l'Union patriotique du Rhône, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le maire de Belfort,
C. SCHNEIDER.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Belfort (Haut-Rhin).

Présidence de M. Schneider, maire. Etaient présents : MM. Houbre adjoint, Petitjean, Cordier, Schad, Vallet, Loviton, Deubel, Pétard, Maillard, Schultz, Goffinet, Julien, Giroud.

Secrétaire, M. Giroud.

M. le Maire expose au Conseil que, lors des fêtes commémoratives de la levée du siège de Belfort, qui eu lieu les 5 et 6 avril dernier, M. Berne, président de l'Association fraternelle des Anciens Mobiles du Rhône, lui a remis pour la ville de Belfort, au nom de l'Union patriotique du Rhône, une médaille en vermeil comme témoignage de ses sympathies et de son admiration.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte avec la plus vive reconnaissance l'hommage fait par l'Union patriotique du Rhône à la ville de Belfort et charge M. le Maire d'en exprimer ses sincères remerciements au Comité de l'Union patriotique du Rhône. Suivent les signatures. Pour extrait conforme.

Le Maire,
C. SCHNEIDER.

Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône

En 1893, la Société l'Alouette des Gaules, voulant témoigner sa sympathie aux Sociétés de gymnastique du Rhône, offrait à l'Association de Lyon et du Rhône, le jour de la première fête fédérale des Sociétés de gymnastique de l'Ain, son premier anion.

Pour répondre à cette marque d'attention, et sur la proposition des Touristes Lyonnais de Saint-Clair, l'Association du Rhône décidait, dans son Assemblée générale du 15 janvier, d'offrir un drapeau à l'Union des Sociétés de gymnastique de l'Ain.

Une collecte a été faite dans tous les gymnases lyonnais et le produit a permis aux organisateurs de commander à un grand fabricant lyonnais un magnifique drapeau portant d'un côté :

Union des Sociétés de gymnastique de l'Ain.

Et de l'autre :

Offert par les gymnastes de l'Association du Rhône (1896).

Ce drapeau sera remis, le 31 mai prochain, sur la limite des deux départements, à Saint-Clair-Caluire, et, à cette occasion, les Lyonnais organisent un grand festival où les vingt-deux Sociétés de l'Association du Rhône viendront, avec le concours de nombreuses Sociétés musicales, saluer leurs amis de l'Ain.

Les Sociétés de gymnastique de l'Ain tiendront à honneur d'envoyer, le 31 mai, à Saint-Clair, le plus grand nombre de leurs sociétaires-actifs et honoraires.

Nous ne pouvons que nous associer de tout cœur à l'idée généreuse de l'Association du Rhône et applaudir à l'initiative de nos gymnastes lyonnais.

HYMNE

Dédié à la Fraternelle, Société de gymnastique de Fontaines-sur-Saône, à l'occasion du festival du 26 avril 1896, donné avec le concours de l'Association de Lyon et du Rhône.

Mais déjà les monts d'Arcadie
Vont blanchissants à l'horizon ;
Soudain, de leur cime rougie,
S'élançent le char d'Apollon.
C'est le signal. Déjà la foule,
Comme un torrent rapide, roule
Vers le stade entouré de fleurs,
Saluant le héraut qui passe
Jetant aux échos de l'espace
Les noms acclamés des lutteurs.

Les voici. Leur corps se révèle
Dans sa superbe nudité,
Type accompli, parfait modèle
De l'harmonieuse beauté.
Ils jurent que leur âme est prête,
Dans cette lutte qui s'apprête,
A combattre franchise au cœur ;
Des fers qu'ils ignorent l'injure
Et que, vierge de tout parjure,
Leur bouche est fille de l'honneur.

— « Allez ! » dit le héraut. Légère
Des coureurs la troupe bondit,
Le sable d'or de la carrière
Sous leurs pieds alertes jaillit.
Plus loin de hardis discoboles
Sous d'élégantes paraboles
Lancent le lourd disque d'airain,
Et, près de la borne perfide,
Volent, traînant le char rapide,
Les coursiers cabrés sous le frein.

Plus loin l'âpre lutte entrelace
Les bras autour des corps fumants,
Sous l'effort la poitrine lasse
Confond les souffles haletants.
Et l'éclair jaillit des épées
L'une contre l'autre frappées
Sur l'airain sourd des boucliers ;
Le sang souvent rougit la terre :
Salut, ô blessure première
Qui sacre ces jeunes guerriers !

Ainsi luttait fier, intrépide,
Sous les yeux d'un peuple enivré,
En ces jours de pompe splendide,
Le bataillon idolâtré.
La Grèce, en son âme attendrie,
Voyait l'espoir de la patrie
Resplendir sur ces jeunes fronts.
Ô vierges, tressez leur couronne,
Car l'heure du triomphe sonne
Et l'ombre descend sur les monts.

Eyohé ! le vainqueur s'avance
Acclamé par un peuple entier ;
Sur son front, signe de vaillance,
Flotte le rameau d'olivier.

Oubliant la guerre barbare,
Apparaiss, ô divin Pindare !
Accorde ton luth enchanté ;
Chante pour la fidèle histoire
Le preux qui vient, par sa victoire,
D'entrer dans l'immortalité !

II

Ainsi vous avez fait, amis, votre jeunesse
De son sourire heureux sème ici l'ailégresse
Et réveille en mon cœur ce lointain souvenir.
Dans vos jeux j'évoquais cette pompe olympique,
Et je voyais briller sous l'olivier mystique
L'étoile d'or de l'avenir.

Plus heureux que les Grecs qui de tout leur courage
N'avaient pour seuls témoins, pour unique arbitrage
Que de rudes guerriers les frémissantes voix,
Vous êtes applaudis par vos sœurs, par vos mères,
Par de mignonnes mains, et des lèvres bien chères
Redisent vos noms bien des fois.

Honneur à vous, vaillants, qui savez que la vie
Demande au cœur humain, pour être bien remplie,
Un idéal parfait qu'il doit réaliser,
Et qu'il doit, chaque jour, de cette noble image,
Par un travail pieux, s'approcher davantage,
Afin de s'immortaliser.

Aussi, loin de laisser aller à la dérive
Votre barque endormie en une vie oisive,
L'aviron dans la main, rameur vaillant et fort,
Vous volez, résolu, sur la mer redoutable
Où sombre le timide, et votre âme indomptable
Vous conduit calmes vers le port.

Comme le diamant jette sa flamme claire
Quand sa gangue est broyée, et que du lapidaire
Il a senti cent fois passer la rude main ;
Ainsi que l'or brillant par la flamme s'épure,
Il faut que notre corps par plus d'une blessure
Saigne et souffre sur son chemin.

Mais quand il est dompté, lorsque l'âme domine,
Elle peut, invoquant sa céleste origine,
Ardente, lui souffler un courage nouveau,
Lentement le sevrer des faiblesses mortelles
Et, le portant ainsi tendrement sur ses ailes,
L'élever jusqu'à son niveau.

Suivez donc ce sentier d'honneur où l'âme forte,
Par l'union des cœurs, chaque jour reconforte
De la fraternité l'invincible faisceau.
La gloire à ce prix seul aux hommes est promise,
C'est le devoir enfin, c'est la noble devise
Inscrite sur votre drapeau.

HUGUES GÉNÉRAUX

Les TROIS INSTITUTEURS de l'AISNE

Tous les instituteurs de France ont reçu une circulaire les informant qu'un Comité s'est constitué, en vue d'élever à Laon un monument à la mémoire des trois instituteurs de l'Aisne : Debordeaux, Poulette et Leroy, fusillés par les Prussiens, en 1870-1871.

Nous extrayons de cette circulaire, signée du secrétaire général du Comité, M. Lechantre, instituteur à Saint-Quentin, les lignes suivantes :

L'année qui vient de finir n'a été qu'une longue évocation de nos deuils. Aux exaltations du vainqueur, la France entière a répondu en glorifiant à son tour ses héros : elle a affirmé son pieux souvenir des malheurs passés, et sa foi en un avenir réparateur.

Les éducateurs de la nation ne pouvaient demeurer indifférents à ce mouvement. Eux aussi, en ce vingt-cinquième anniversaire, ils ont pensé qu'un hommage était bien dû à ceux des leurs qui sont tombés pour le pays. Et ils ont résolu d'élever un monument à la mémoire des trois instituteurs Jules DEBORDEAUX, LOUIS POULETTE, JULES LEROY.

Voici qu'elle fut la mort de ces martyrs du patriotisme :

Debordeaux était instituteur à Pasy — il y avait 27 ans — quand nos régions furent envahies. Les Prussiens voulaient traverser l'Aisne ; il souleva les paysans des environs de Soissons et, à leur tête, il réussit à repousser une première attaque. Il ne fut pas soutenu ; l'ennemi cerna Pasy, et *Debordeaux*, dénoncé comme l'âme de la résistance, fut arrêté... Accablé d'injures, souffleté par le major de Krohn, frappé du poing et du pied par toute la troupe allemande, ce citoyen, coupable d'avoir défendu sa patrie, devait expier un tel crime par la mort. On le fusilla donc, mais avec quel raffinement de cruauté ! Se servant de son corps comme d'une cible, les Prussiens tirèrent sur lui l'un après l'autre. Le malheureux, renversé d'une première balle, se releva ; il essaya de fuir : un second coup de feu le rejeta à terre, il se dressa encore ; mais bientôt, il retombait pour toujours.

On abandonna le cadavre mutilé, et ce ne fut que le lendemain que ses compatriotes osèrent lui donner la sépulture.

Ce premier exploit accompli, les Prussiens tournèrent leur fureur contre l'instituteur *Poulette*, de Vauxrezis. *Poulette*, âgé de 30 ans, avait été le second de *Debordeaux* ; dans sa commune, il avait organisé la garde nationale, mais en ayant soin de détruire la liste des patriotes qu'il avait rassemblés.

Par malheur, un misérable, le garde-champêtre Poitevin (exécuté en 1872 pour ce forfait), avait pris copie de la liste : il la livra, et *Poulette*, saisi, et solidement garrotté, subit les pires brutalités, pendant que ses bourreaux obligeaient sa femme à préparer leur repas. Krohn, d'ailleurs, ne tarda pas à prononcer la sentence : c'était la mort... *Poulette* fut exécuté sur le bord d'une fosse creusée d'avance, et à l'ombre du drapeau des ambulances internationales, traîtreusement arboré dans les environs. Détail horrible ! L'infortuné fut en réalité fusillé trois fois : les soldats prussiens lui envoyèrent d'abord toutes leurs balles dans les jambes... En tombant, *Poulette* poussa des cris déchirants. Krohn alors commanda le feu en pleine poitrine. Ce ne fut pas assez. *Poulette* gémissait encore. On l'acheva à bout portant du « coup de grâce » qui lui fracassa la tête. Et ce sont des otages français qui durent enterrer ce Français et piétiner le sol qui recouvrait ses restes glorieux !

La troisième victime fut l'instituteur *Leroy*, de Vendières. *Leroy* avait 25 ans ; il venait de se marier. Désigné faussement comme le chef d'une compagnie de francs-tireurs, qui aidait au ravitaillement de Paris, il fut arraché de sa classe... On le fit marcher à coups de pieds et à coups de crosses ; puis on le jeta dans un chariot pour le conduire à Châlons.

« Viens, mon amie, dit-il à sa jeune femme dont la douleur était navrante, viens m'embrasser encore une fois ; je crains de ne plus te revoir. » Son pressentiment ne le trompait pas...

A Dormans, le convoi fait halte ; le commandant de place s'élança furieux : « Combien as-tu d'élèves ? crie-t-il à *Leroy*. — Soixante. — Soixante brigands, soixante canailles ! » — Puis lui tirant la barbe : « Voilà un instituteur de cette grande nation, la plus civilisée de l'Europe ! » — Et, sans doute pour prouver la supériorité de la civilisation allemande, il crache au visage d'un homme dont les membres étaient enchaînés.

Leroy, après un jugement inique, fut condamné à mort. — « Venez, criait-il pendant le trajet de la prison au lieu de l'exécution, venez voir, habitants de Châlons, comment meurt un Français innocent ! » — Et, devant les fusils, jusqu'au dernier moment, il tint la main droite levée comme pour protester de cette innocence.

Telle est, dans sa douloureuse simplicité, l'histoire du martyr de trois des meilleurs enfants de la France. On ne saurait la retracer sans larmes, ni la lire sans un frémissement d'indignation et d'immense pitié.

Le Gérant : FÉLIX SANAÖZ